Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Les candidats au bureau se présentent et annoncent leurs objectifs pour l'année à venir.

3ème délibération : L'assemblée générale est appelée à élire le nouveau bureau. Le bureau est élu à l'unanimité et est composé des membres suivants :

- M. TANCHON Paco est élu en qualité de Président de l'association
- M. DE LONGCAMP Erwan est élu en qualité de Trésorier de l'association
- M. KIEFEL Josselin est élu en qualité de Secrétaire Général de l'association
- M. MAROS Antoine est élu en qualité de Vice-Président de l'association

**4**ème **délibération**: L'assemblée générale est appelée à élire le nouveau conseil d'administration.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité des présents et représentés et est composé des membres suivants :

- M. MARIE Clément est élu en qualité de Président du conseil d'administration
- M. TANCHON Paco est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. MAROS Antoine est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. DE LONGCAMP Erwan est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. KIEFEL Josselin est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. TSILEFSKI Guillaume est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. TOUZE Guillaume est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. ROBLOT Brice est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. BIENNER Aurélien est élu en qualité de membre du conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, ces désignations expireront lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 7 avril 2017.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Les membres du conseil d'administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Signature du Président de l'association élu

Signature du Président du conseil d'administration élu